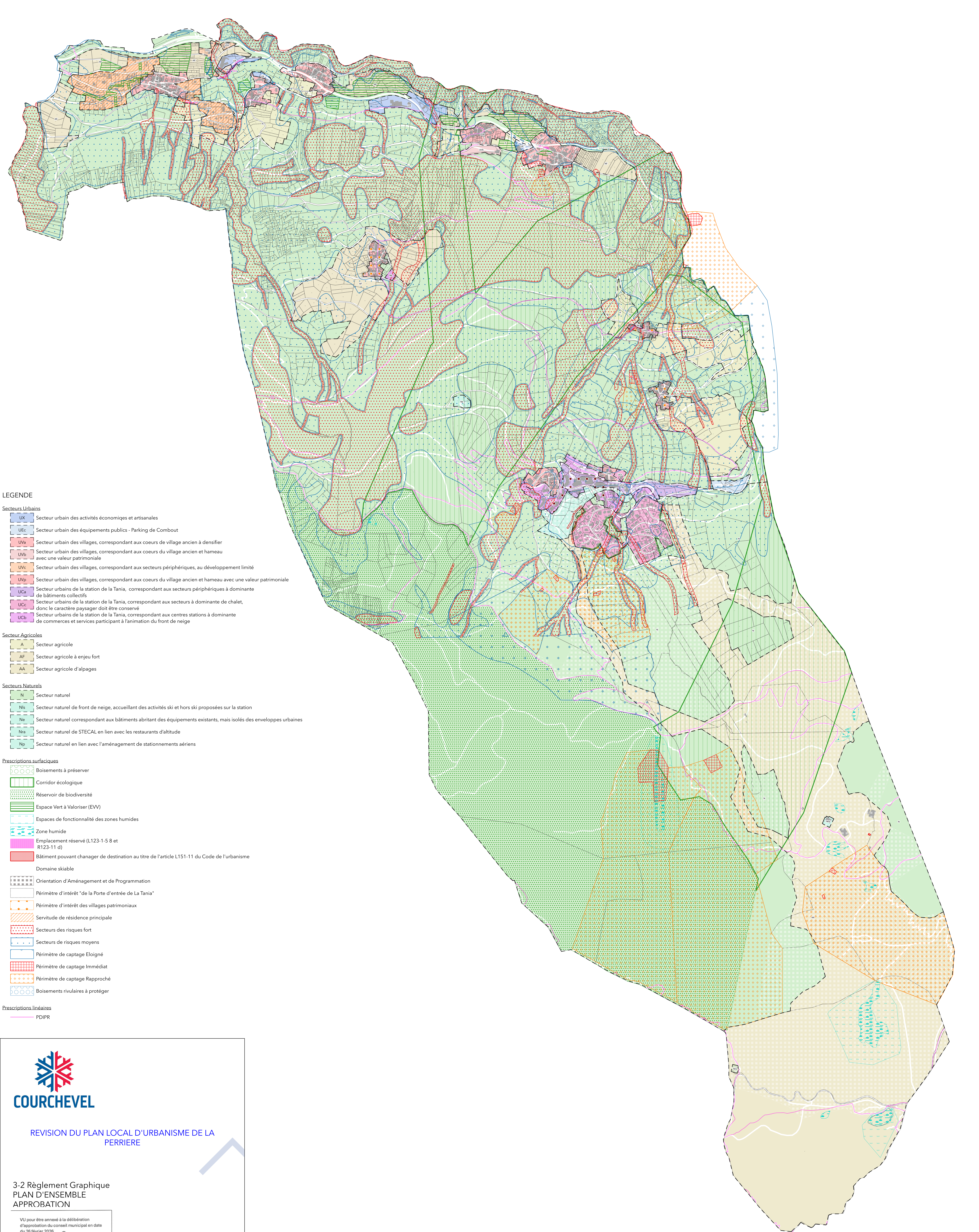




LEGENDE

Secteurs Urbains

- UX Secteur urbain des activités économiques et artisanales
- UEc Secteur urbain des équipements publics - Parking de Combout
- UVa Secteur urbain des villages, correspondant aux coeurs de village ancien à densifier
- UVb Secteur urbain des villages, correspondant aux coeurs du village ancien et hameau avec une valeur patrimoniale
- UVc Secteur urbain des villages, correspondant aux secteurs périphériques, au développement limité
- UVp Secteur urbain des villages, correspondant aux coeurs du village ancien et hameau avec une valeur patrimoniale
- UCa Secteur urbains de la station de la Tania, correspondant aux secteurs périphériques à dominante de bâtiments collectifs
- UCc Secteur urbains de la station de la Tania, correspondant aux secteurs à dominante de chalet, donc le caractère paysager doit être conservé
- UCb Secteur urbains de la station de la Tania, correspondant aux centres stations à dominante de commerces et services participant à l'animation du front de neige

Secteur Agricoles

- A Secteur agricole
- AF Secteur agricole à enjeu fort
- AA Secteur agricole d'alpages

Secteurs Naturels

- N Secteur naturel
- Nls Secteur naturel de front de neige, accueillant des activités ski et hors ski proposées sur la station
- Ne Secteur naturel correspondant aux bâtiments abritant des équipements existants, mais isolés des enveloppes urbaines
- Nra Secteur naturel de STECAL en lien avec les restaurants d'altitude
- Np Secteur naturel en lien avec l'aménagement de stationnements aériens

Prescriptions surfaciques

- Boisements à préserver
- Corridor écologique
- Réservoir de biodiversité
- Espace Vert à Valoriser (EVV)
- Espaces de fonctionnalité des zones humides
- Zone humide
- Emplacement réservé (L123-1-5 8 et R123-11 d)
- Bâtiment pouvant chanager de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme
- Domaine skiable
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre d'intérêt "de la Porte d'entrée de La Tania"
- Périmètre d'intérêt des villages patrimoniaux
- Servitude de résidence principale
- Secteurs des risques fort
- Secteurs de risques moyens
- Périmètre de captage Eloigné
- Périmètre de captage Immédiat
- Périmètre de captage Rapproché
- Boisements rivulaires à protéger

Prescriptions linéaires

- PDIPR



**COURCHEVEL**

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA  
PERRIERE

3-2 Règlement Graphique  
PLAN D'ENSEMBLE  
APPROBATION

VU pour être annexé à la délibération  
d'approbation du conseil municipal en date  
du 26 février 2026



Le Maire  
Jean-Yves PACHOD



ESPACES  
MUTATIONS &



1:5 300

Liste des emplacements réservés

| Numéro | Libellé                      | Surface (m²) | Bénéficiaire |
|--------|------------------------------|--------------|--------------|
| ER 1   | parking public               | 175          | Commune      |
| ER 2   | parking public               | 280          | Commune      |
| ER 3   | parking public               | 1195         | Commune      |
| ER 4   | déviation route de Champetel | 1374         | Commune      |